

VILLE D'OTTERBURN PARK

Allocution du maire Gérard Schafroth Rapport du maire sur la situation financière de la Ville d'Otterburn Park au 31 décembre 2005

Otterburn Park, le 20 novembre 2006

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi, j'ai le plaisir de vous présenter l'état de la situation financière de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2005.

En plus de présenter le rapport financier rédigé par monsieur Benoît Dubord, c.a., cet exposé traitera des prévisions de l'exercice en cours, des orientations budgétaires pour l'année 2007 et du prochain programme triennal d'immobilisations qui sera adopté par les membres du Conseil lors de la séance de décembre.

Résultats de l'exercice financier 2005, un surplus de 6000 \$

L'exercice financier, clos le 31 décembre 2005, s'est soldé par un excédent des revenus sur les dépenses de 6 193 \$. Ce faible résultat s'explique notamment par des dépenses supplémentaires de 195,200 \$ provenant de l'augmentation de dernière heure de la quote-part de la régie de police. Rappelons que la régie de police a été réorganisée au cours de l'année pour desservir plus de villes qu'à l'origine, ce qui explique en bonne part les ajustements de dépenses effectués en fin d'exercice par rapport aux prévisions budgétaires initiales.

Au 31 décembre 2005, les surplus affectés s'élevaient à 108 640 \$. Les surplus non affectés, quant à eux, s'élevaient à 603 634 \$.

La dette collective a augmenté en 2005, soit le résultat d'un emprunt de l'ordre de 1 126 000 \$ pour la réalisation de divers travaux d'infrastructures, et l'acquisition de nouveaux camions pour les travaux publics.

Au 31 décembre 2005, notre dette brute s'élevait à 10 430 432 \$. De ce montant 1 787 472 \$ est attribuable à la dette de la société québécoise de l'assainissement des eaux. Notre dette brute est imputée ainsi : 9 713 470 \$ est imputable à l'ensemble de la population et l'autre portion de 716 962 \$ est imputable à des taxes de secteurs. Notre dette totale représentait alors 2,9 % de notre évaluation imposable.

Résultats de l'exercice financier 2006

L'exercice financier en cours devrait générer un excédent des revenus sur les dépenses estimé à un peu moins de 1% du budget de dépenses de 8 305 329 \$ adopté pour

l'année 2006, ce qui signifie que la taxation a été adéquate en fonction des prévisions budgétaires.

Les dépenses et les revenus

Les dépenses réelles de l'exercice 2006 correspondront pratiquement au budget adopté. Par ailleurs, les revenus prévus au montant de 325 000 \$ en droit de mutation pour la vente de maisons devraient être également atteints.

Principales réalisations avec des impacts financiers importants durant l'année 2006

- **Développement des vergers Tétreault et Auclair** : Le développement des 2 vergers s'est poursuivi tout au long de l'année.
- **Construction du centre communautaire de la Pointe Valaine** : La construction du centre communautaire de la Pointe Valaine a finalement débuté à la fin de l'été et devrait se terminer au début de 2007. Les délais pour approuver ce projet de même que les prix plus élevés obtenus à l'ouverture des soumissions ont généré des coûts additionnels qui seront financés à même un règlement d'emprunt révisé. Toutefois, les subventions à venir du fonds vert et d'Hydro Québec diminueront le coût final.
- **Travaux d'infrastructures** : Des travaux d'infrastructures importants ont été entrepris pour remettre à neuf les systèmes d'aqueduc et d'égouts et refaire la chaussée dans la partie la plus ancienne d'Otterburn Park. Cet investissement générera des économies au chapitre des bris d'équipement et de la facture pour le traitement des eaux, puisque dorénavant les eaux de pluie couleront directement vers la rivière, dans un réseau distinct, sans être mélangées et traitées avec les eaux usées. Au tout début de l'année, le nouveau conseil s'est empressé de faire une demande de subvention auprès du Programme Infrastructure Québec, qui se termine en décembre, et ainsi pourra obtenir près de 890 000 \$, une somme de loin supérieure à l'investissement de la ville financé par règlement d'emprunt.

Pour votre information, en 2007, nous prévoyons poursuivre la réhabilitation de nos infrastructures en faisant appel le plus possible aux programmes de subvention des autres paliers de gouvernements.

Les orientations du budget 2007

Le programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations qui sera proposé pour les années 2007, 2008 et 2009 prévoit des investissements dont le détail sera dévoilé lors de l'adoption du budget, le mois prochain. Contrairement au passé, il est prévu que ces investissements ne seront pas en grande partie financés par de nouveaux emprunts à long terme, mais

plutôt par le fonds de roulement et le budget d'opération. Chacun des projets sera jugé au mérite et devrait être réalisé selon les disponibilités budgétaires.

Le service de la dette

À partir de 2007, l'orientation retenue pour l'avenir consiste à diminuer graduellement la dette. Par ailleurs, les surplus anticipés pour les trois prochaines années seront ajoutés au surplus accumulé et répartis dans des fonds distincts afin de créer des réserves dédiées.

Les dépenses

Le budget de dépenses pour l'année 2007 sera adopté le 18 décembre prochain.

Plus tôt cette année, le conseil a adopté une politique de rationalisation des dépenses qui porte déjà fruits puisque, même en tenant compte de l'augmentation de 3% des salaires, le budget d'opération de 2007 sera à toute fin pratique similaire à celui de 2006.

Mis à part les opérations courantes de la ville, une part importante des dépenses est reliée aux quotes parts à verser aux régies et organismes inter-municipaux et régionaux. Nous versons des quotes parts à 4 régies, celles du transport adapté, de l'assainissement des eaux, du traitement des eaux, et celle de la police ainsi qu'à la commission de transport de la vallée du Richelieu et à la commission métropolitaine de Montréal. Comme l'an passé, plusieurs hausses des quotes part sont malheureusement à prévoir.

Les revenus

Nous devons composer avec des hausses importantes du rôle d'évaluation pour une moyenne de 52%. Une décision importante devra être prise concernant le taux de taxe et la capacité de payer des citoyens. Le conseil est particulièrement sensible à la situation. Nous comprenons que la hausse de la valeur foncière constituerait un fardeau financier insupportable pour bon nombre de nos concitoyens s'il était reflété complètement ou de façon importante dans le compte de taxes. Le taux de taxe sera donc diminué considérablement, mais il sera impossible que la facture finale demeure au même niveau qu'en 2006.

Comme par le passé, l'essentiel des revenus sera constitué de la taxe foncière du fait que notre ville compte peu de commerces et d'industries comparativement à nos voisins.

Quelques précisions concernant l'évaluation

Il est utile de rappeler que l'évaluation de chaque propriété est effectuée par une firme spécialisée selon des règles et des paramètres édictés par le gouvernement provincial. Ni les fonctionnaires ni les élus ne peuvent rien changer dans la décision établissant la valeur de votre maison. Par contre vous avez le recours de contester toute décision qui

vous semblerait injuste.

Pour toutes les informations à ce sujet, vous pouvez consulter l'article « Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2007, 2008 et 2009 » dans notre site Internet.

Paiement du compte de taxes en 4 versements

Afin de mieux répartir le paiement du compte de taxes tout au long de l'année, celui-ci sera dorénavant payable en 4 versements. Par ailleurs, il est toujours possible de s'entendre avec certaines institutions financières afin de répartir les paiements sur une base mensuelle. Selon cette formule, l'institution prélève 1/12 des taxes chaque mois de votre compte et effectue les paiements à votre place, moyennant des frais minimes.

Rémunération des élus

Je voudrais conclure cet exposé en vous informant, tel que l'exige la loi, des traitements qui sont versés aux élus municipaux. Le salaire du maire a été de **15 705.12 \$** en 2005, plus une allocation de dépenses de **7 852.58 \$**. Le traitement des conseillers a été de **5 234.88 \$** par année plus une allocation de dépenses de **2 617.56 \$**. D'autres montants ont été versés en 2005 au maire et aux conseillers pour leur participation mensuelle ou bimensuelle en tant que représentants de la ville aux conseils d'administration des régies et à l'assemblée des maires de la MRC et de la CRÉE.

À titre d'exemple, en faisant la somme de toutes ces sommes imposables et non imposables, la rémunération du maire aura totalisé environ 23 557.70 \$ en 2005 pour un minimum de 35 heures par semaine, soit autour de 12.94 \$ de l'heure. Comparativement à d'autres villes de taille et de richesse comparables, Otterburn Park est loin de se placer dans le peloton de tête pour la rémunération de ses élus.

Tout comme de nombreux collègues à travers la province, vos élus n'ont pas honte de se poser des questions sur l'ampleur de la charge de travail versus un niveau de revenu raisonnable. Cette question est d'actualité puisque les fonctions de maire et de conseiller sont beaucoup plus complexes et exigeantes à cause du processus de décentralisation des responsabilités du provincial au municipal amorcé depuis quelques années.

L'époque où les conseils étaient majoritairement constitués d'élus masculins d'âge respectable qui se réunissaient une ou deux fois par mois est désormais révolue. Il faut compter 2 à 3 réunions par semaine en soirée pour venir à bout de notre tâche, et comme plusieurs membres du conseil sont de jeunes parents, la vie familiale en prend un coup, sans compter les sacrifices sur le plan professionnel.

Aucune décision n'a encore été arrêtée pour le moment concernant la rémunération des élus.

Conclusion

En terminant, au terme de la première année de notre mandat, je tiens, à remercier les membres du conseil, Isabelle Vermette, Marilyn Lejeune Michel, Claude Bérubé, France P. Labrecque, Denis Parent et André Morisset pour leur contribution au bon maintien des finances de la ville en 2006. Nous sommes convaincus que la situation financière est saine et qu'elle va aller encore en s'améliorant en 2007 compte tenu des orientations évoquées précédemment.

Le maire,

Gérard Schafroth

TOWN OF OTTERBURN PARK

Presentation by Mayor Gérard Schafroth

Report from the mayor on the financial situation of the Town of Otterburn Park as on December 31, 2005

Otterburn Park, November 20, 2006

Ladies and Gentlemen,

As stipulated by law, it is with pleasure that I present to you the state of the financial situation of the Town of Otterburn Park for the 2005 financial year.

In addition to presenting the financial report of the external auditor, Benoît Dubord, C.A., this report will give estimates for the current year, budgetary directions for 2007, and the three-year capital expenditure plan to be adopted by council members during the December session.

Results of the 2005 Financial Year, a surplus of \$6,000

The fiscal year ending December 31, 2005, closed with a surplus of revenues over expenditures in the order of \$6,193. This marginal result can be explained in part by additional expenditures of \$195,200 from last minute increases in the shared-costs of the police board. Let us remember that the police board was reorganized during the course of 2005 to include more towns, which partly explains the adjustment in expenditures at the end of the year in comparison to initial budgetary estimates.

As on December 31, 2005, the assigned surplus totalled \$108,640. The unassigned surplus totalled \$603,634.

The municipal debt increased in 2005, due to a loan in the amount of \$1,126,000 for

miscellaneous infrastructure works, as well as the purchase of new trucks for public works.

As on December 31, 2005, our gross debt totalled \$10,430,432, of which \$1, 787,472 is due to the debt of the *société québécoise de l'assainissement des eaux*. Our gross debt is chargeable as follows: \$9,713,470 to the municipality as a whole and \$716,962 to sector taxes. Our debt then constituted 2.9% of taxable property value.

2006 Fiscal Year – Forecasted Surplus

The current fiscal year will generate a surplus of revenues over expenditures estimated at slightly less than 1% of the \$8,305,329 expenditures budget adopted for the year 2006. This means that taxation was adequate in regards to budgetary estimates.

Expenses and Revenues

Actual expenses in 2006 will be almost identical to the adopted budget. Moreover, revenues from duties on transfer of immovables forecasted in the amount of \$325,000 from house sales should be met.

Major Achievements with financial impacts during 2006

- **Development of the Tétreault and Auclair Orchards:** The development of the 2 orchards was carried out throughout the year.
- **Construction of the Pointe Valaine Community Center:** The construction of the Pointe Valaine Community Center finally began at the end of summer and should be done at the beginning of 2007. The delays for the approval of the project as well as the higher prices obtained at the opening of tenders generated additional costs that will be financed directly from a revised loan by-law. The grants from the green funds and Hydro-Québec will reduce the final costs.
- **Infrastructure Works:** Major infrastructure works were started to rehabilitate the water and sewer systems, and to repave the road in the old sector of Otterburn Park. This investment will generate savings in equipment breakage and the water treatment bill, since rain water will flow directly toward the river, in a separate network, without being mixed up and treated with wastewater. At the beginning of this year, the new council quickly applied for a grant with the *Programme Infrastructure Québec*, which ends in December, that will bring about \$890,000, an amount far superior to the investment of the town, financed through a loan by-law.

For your information, in 2007, we plan to pursue the rehabilitation of our infrastructures, calling as much as possible upon grant programs from other levels of government.

Budget Directions for 2007

Three-year capital expenditure plan

The three-year capital expenditure plan adopted for the years 2007, 2008, and 2009 foresees investments of which the details will be revealed at the adoption of the budget next month. Contrary to previous years, these investments will not be financed by long-term loans, but rather through the working capital and operating budget. Each of the projects will be judged on its merit and will be carried out according to budget availabilities.

Debt Service

Starting in 2007, the goal for the future is to gradually decrease the debt. Moreover, the anticipated surpluses for the next three years will be added to the accumulated surplus and shared out to separate funds in order to create reserves.

Expenses

The expenditures budget for the year 2007 will be approved on December 18 next.

Earlier this year, the council adopted a planning and programming of expenses that has already provided positive results since the operating budget in 2007 will be very similar to the 2006 budget, even taking into account the 3% increase in salaries.

Not considering the day to day operations of the town, a considerable share of expenditures are related to shared-costs contributed to boards, as well as inter-municipal and regional bodies. We contribute to 4 boards: paratransit, water purification, water treatment, and police, as well as the *Commission de transport de la vallée du Richelieu* (public transit services) and the *Commission Métropolitaine de Montréal*. As last year, many increases of the shared-costs are unfortunately foreseen.

Revenues

We will need to deal with an important 52% average increase in the assessment roll. An important decision will need to be taken concerning the tax rate and the capacity of taxpayers to pay. The council is particularly sensitive to this situation. We understand that the increase in realty assessment would result in an unbearable financial burden for many residents if it was fully or in good part charged to the tax bill. The tax rate will therefore be considerably reduced, but it will be impossible to maintain the final invoice at the same level as in 2006.

The main part of our revenues will come from property tax since our town has few businesses and industry in comparison to our neighbours.

Some specifications concerning assessment

The assessment for every property is carried out by a specialized firm as per government regulations. Town employees and elected officials can not in any way change the decision regarding the value of your home. You may, however, contest any decision that you deem unjust.

For all information on this subject, please read the article "Deposit on the 2007, 2008, and 2009 assessment roll" on our Website.

Four Instalments for Paying the Tax Bill

In order to better spread out the payment of the tax bill throughout the year, it will now be payable in four instalments. Moreover, it is still possible to come to an agreement with certain financial institutions to spread out the payments on a monthly basis. The institution will withdraw out of your account 1/12 of your taxes each month and will make the payments for you, for a minimal fee.

Remuneration of elected officials

I wish to conclude this presentation by informing you, as required by law, of the salaries paid to municipal elected officials. The mayor earned \$15,705.12 in 2005, plus an expense allowance of \$7,852.58. The salary for a councillor was \$5,234.88 per year, plus an expense allowance of \$2,617.56. Other amounts were paid to the mayor and councillors in 2005 for their participation as town representatives in monthly or bimonthly meetings of boards as well as mayor meetings for the MRC and CRÉE.

As an example, adding all taxable and non taxable income, the mayor's salary totalled approximately \$25,557.70 in 2005 for a 35 hour work week, i.e. around \$12.94 an hour. In comparison to other towns of the same size and wealth, Otterburn Park is far behind in the remuneration of its elected officials.

As other colleagues across the province, your elected officials are not ashamed to wonder about the breath of the workload versus a reasonable salary. This question is very current since the responsibilities of the mayor and of the councillors are much more complex and demanding due to the decentralization process of the provincial responsibilities towards the municipal, started a few years back.

The time when councils were mostly made up of men of a respectable age who met once or twice a month is gone. We must count 2 to 3 evening meetings per week to complete our work and since many council members are young parents their home life is greatly affected, not withstanding the sacrifices made on a professional level.

No decision has been made for now regarding the remuneration of elected officials.

Conclusion

In conclusion, at the end of our first mandate, I would like to thank council members

Isabelle Vermette, Marilyn Lejeune Michel, Claude Bérubé, France P. Labrecque, Denis Parent, and André Morisset for their contribution and good management of our town finances in 2006. We are convinced that the financial situation is healthy and will get better in 2007, considering all afore mentioned goals.

The mayor,

Gérard Schafroth